



A LA UNE

Retour sur le mois d'octobre : du rose et des séminaires !

Le mois d'octobre de l'action sociale a été particulièrement riche d'échanges avec des séminaires et une forte mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein.

Mobilisation pour lutter contre le cancer du sein : un mois en rose

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a pris toute sa part dans les différentes manifestations organisées sur tout le territoire dans le cadre de la campagne « Octobre rose » en faveur du dépistage du cancer du sein : participation à la course par équipe en relais sur le site de Lumière en administration centrale, foulées roses des Ardennes, chorale de la préfecture du Cher ou encore tournoi de football dans la Creuse.

Les agents du ministère ont une nouvelle fois démontré les qualités dont ils font preuve au quotidien : sens de l'intérêt général, solidarité et esprit d'équipe pour une cause qui touche 58 500 femmes et génèrent encore 12 000 décès chaque année.

Rappelons que le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas s'il est détecté tôt ! Pour cela une mammographie de dépistage (simple et remboursée à 100 %) doit être faite tous les deux ans, dès 50 ans.



Octobre rose en pleine Lumière (Paris 12^e) !

Les directions du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer implantées dans le bâtiment Lumière ont participé à la course à pied organisée le 13 octobre dernier sur le site par MMSport, la société gestionnaire d'une des salles de sport de l'immeuble.

A cette occasion, la direction des ressources humaines (DRH) a pris en charge les frais d'inscription des 27 premières équipes qui se sont engagées dans cette course en relais.

Le parcours de cinq tours de 650 mètres en relais se déroulait autour du bâtiment Lumière. Chaque équipe était composée de cinq coéquipiers. Les marcheurs étaient également les bienvenus. L'objectif était d'allier l'activité sportive, la prévention santé, l'esprit d'équipe et la cohésion !

Aussi, plus de 135 agents du ministère y ont participé !



Les foulées roses à la préfecture des Ardennes (08)

Le dimanche 2 octobre 2022, ce sont plus d'une vingtaine de personnels (agents, cadres et membres du corps préfectoral) de la préfecture et du Secrétariat général commun départemental (SGCD) des Ardennes qui ont participé aux foulées roses dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

Cette manifestation sportive : une course de 6,6 km a réuni 700 participants en marge de celle du Sedan-Charleville, plus ancienne course de ville à ville.

Contact : **Emmanuel Meens**, directeur du secrétariat général commun départemental (SGCD) à la préfecture des Ardennes (8).
Mél. emmanuel.meens@ardennes.gouv.fr



Tournoi de football à Saint-Fiel dans la Creuse (23)

La préfecture et les services de l'État de la Creuse, associés aux institutions publiques locales ont organisé un tournoi amical de football à sept.

Cet événement a eu lieu le vendredi 30 septembre 2022, sur la commune de Saint-Fiel qui a mis à disposition son complexe sportif et avait pour objectif de lever des fonds au bénéfice de la ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération "octobre rose" et de renforcer l'esprit d'équipe, la cohésion, la communication et la coordination entre les différents services de l'État, des collectivités territoriales et des institutions publiques.

Près de 300 personnes ont assisté à l'événement organisé par l'ASCET 23 (association sportive, culturelle et d'entraide des territoires de la Creuse), qui a vu la victoire finale des gendarmes sur l'équipe de la mairie de Guéret.

Plus de 3500 euros ont été récoltés et remis à la ligue contre le cancer, dans le cadre d'octobre rose.

Contact : **Céline Champion**, service ressources humaines et action sociale, conseillère Mobilité carrière à la préfecture de la Creuse (23)- Mél. celine.champion@creuse.gouv.fr



La chanson «La vie en rose» à la préfecture du Cher (18)

Sous l'impulsion de Nadine Jacquemain, instructrice du centre d'expertise et de ressources titres (CERT) et responsable de la chorale de la préfecture du Cher, les agents des services de l'État et la chorale ont apporté leur soutien aux malades et se sont engagés dans la lutte contre le cancer du sein.

Réunis le 20 octobre, dans les jardins de la préfecture, ils ont donné de la voix au travers de la chanson « la vie en Rose » et pour l'occasion avaient revêtu la couleur d'octobre rose.

Contact : **Anne-Charlotte Bertrand**, sous-Préfète de Vierzon- Mél. anne-charlotte.bertrand@cher.gouv.fr



Les séminaires de l'action sociale

> Le séminaire de la médecine de prévention et de santé au travail, dont la dernière édition avait eu lieu à l'automne 2019 avant la pandémie de Covid-19, s'est tenu les 10 et 11 octobre. Tant les médecins du travail que les infirmières du réseau étaient présents pour une information commune sur les sujets les plus prégnants de leur activité :

- La prise en charge du syndrome ou trouble du stress post-traumatique dans le cadre des attentats de Strasbourg
- La prévention du suicide avec le numéro national 3114.



AIDER, INFORMER, AGIR EN PRÉVENTION DU SUICIDE

Le 3114, numéro national de prévention du suicide

piloté par le ministère de la Santé et de la Prévention.



Je suis
en souffrance



Je m'inquiète
pour quelqu'un



Je suis éprouvé
par un suicide



Je suis
un professionnel

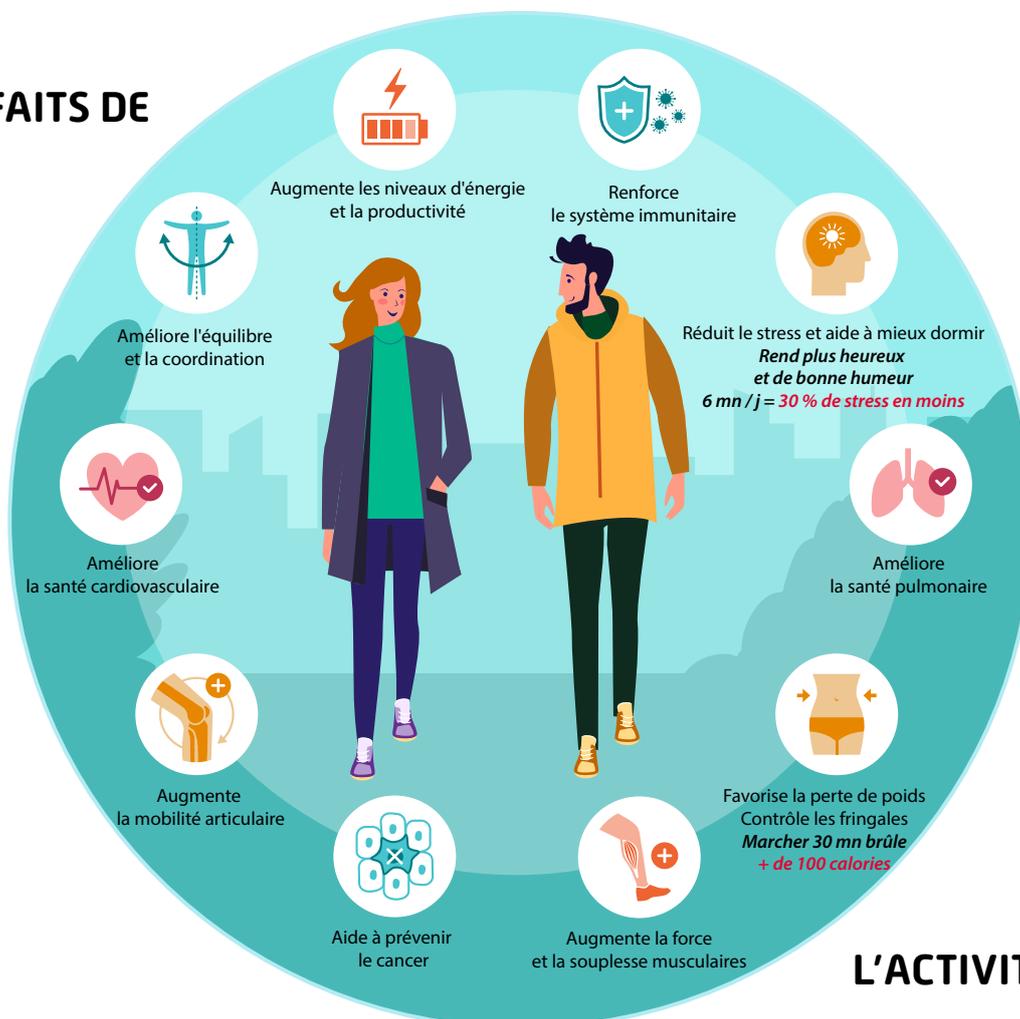
Contactez le numéro national de prévention du suicide, **le 3114**.
Il est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière.

Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Conseils pour mieux comprendre et surmonter la crise suicidaire sur : <https://3114.fr>

- La cardiologie avec la surveillance régulière de la tension : cause principale de décès pour des agents encore en activité, les maladies cardiovasculaires doivent continuer à faire l'objet d'information afin de les prévenir : sensibilisation aux risques du tabac, de l'alcool, de la sédentarité, de l'obésité et du stress, au-delà des facteurs génétiques.

LES BIENFAITS DE



L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



> **Le mercredi 12 octobre s'est tenu le séminaire des responsables de l'action sociale.** Le rendez-vous des relais locaux de la mise en œuvre des politiques d'action sociale a également permis aux nouveaux arrivants sur ces postes de se familiariser avec les sujets et d'en connaître l'actualité.

Les thématiques suivantes étaient au programme :

- l'enfance et le logement ;
- l'impact de la recomposition des CLAS sur les BDIL ;
- l'action sociale interministérielle ;
- le projet préventif pour le réseau de la médecine de prévention et de santé au travail ;
- l'accompagnement social ;

trois tables rondes ont réuni des chefs des bureaux de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel, de la préfecture de police et des secrétariats généraux communs départementaux des Yvelines et du Val-de-Marne. Elles ont permis d'aborder la consommation du budget déconcentré d'initiatives locales (BDIL), la restauration (avec la solution innovante des frigos connectés) ainsi que la communication et les démarches de prévention santé pouvant être déployées en partenariat avec l'Union prévention santé pour la fonction publique.



> **Le jeudi 20 octobre, le séminaire des correspondants handicap** a permis de réunir en présentiel et en distanciel plus de 150 correspondants handicap de tous les périmètres du ministère.

Le programme portait sur les points essentiels de la politique du handicap du ministère :

- la sensibilisation à la reconnaissance administrative du handicap et au maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap ;
- la mise en œuvre de l'accessibilité numérique ;
- les aides et les aménagements de poste ;
- les outils de communication mis à disposition.

Cette matinée a été suivie d'une après-midi sur la sensibilisation au handicap auditif par la structure **Infosens et la santé auditive, la forme et la vitalité au travail (et en télétravail)** par l'association de la **Journée nationale de l'audition (JNA)**.



Votre audition fait partie intégrante de votre bien-être !



Dans la continuité de cette sensibilisation des correspondants handicap sur l'audition, **un module de dépistage auditif a été mis en ligne sur l'Intranet de l'action sociale** à destination de tous les agents du ministère. Il est réalisable à partir de votre poste informatique professionnel mais également votre smartphone en copiant le lien.

Des webinaires seront programmés tous les jeudis à 14h 00 à compter du 24 novembre afin de sensibiliser le plus grand nombre d'agents du ministère. Les modalités de connexion seront communiquées sur l'Intranet de l'action sociale dans les meilleurs délais.

Site Intranet de l'action sociale : <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr>



L'indemnité temporaire de mobilité (ITM)

Comment rendre plus attractifs les départements qui connaissent le plus de difficultés de recrutement ?

Après la priorité subsidiaire d'affectation (PSA), le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer poursuit sa politique d'attractivité géographique pour les personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) en mettant en œuvre l'indemnité temporaire de mobilité (ITM).

L'ITM, créée par le décret du 17 avril 2008, vise à pallier tant les déficits d'attractivité géographique qu'à remédier aux difficultés de recrutement dans des domaines techniques ou en tension tels que la filière numérique. Ce dispositif est le fruit d'un travail commun entre le secrétariat général (DRH), la police et la gendarmerie nationales.

L'ITM, pour qui ?

- 451 postes PATS ont été ciblés (SGAMI-sud, préfectures 36, 61, 74, 91, 94, Police et Gendarmerie nationale).
- 85 catégorie A, 176 cat. B, 190 cat. C.
- 148 métiers numériques, 143 techniques, 160 administratifs.
- Fonctionnaires, contractuels en CDI.
- Sauf primo-affectation.

L'ITM, conditions :

- Mobilité fonctionnelle ou géographique.
- Existence d'une difficulté particulière à pourvoir un emploi.
- Présence sur le poste 3 ou 4 ans.

L'ITM en chiffres :

- 8 000 € (modulables de 6 000 à 10 000 €), en 3 tranches (40 % la première année, 20 % au milieu de la période, 40 % la dernière année).

La définition des postes éligibles à l'ITM respecte l'objectif fixé, avec une nette proportion de postes ouverts à des agents des catégories B et C, dans le domaine technique (31 %) et le domaine numérique (33 %). L'ITM a vocation à être étendue à d'autres territoires ou services moins attractifs dès 2023.

Pour en savoir plus :

La liste des postes figure dans l'annexe de l'arrêté NOR : [INTA2204912A](#), du 11 février 2022.



CLAS 73 : des étoiles plein les yeux avec le cirque Arlette Gruss

La commission locale d'action sociale (CLAS) de la Savoie a proposé un spectacle au cirque Arlette Gruss le samedi 8 octobre dernier. Cette sortie a été très plébiscitée (170 inscrits) à Aix-les-Bains.

3 795 euros ont été consacrés à cette action, qui a permis aux agents d'accéder à une sortie familiale parfois onéreuse.

Ils ont eu la primeur de découvrir le nouveau spectacle 2022-2023, dont c'était l'une des toutes premières représentations (en tournée d'octobre 2022 à mai 2023).

Sous un chapiteau de 16 mètres de haut sous la coupole, 65 mètres de long et 40 mètres de large, le cirque Arlette Gruss est un temple des rêves.

Petit paradis roulant, le cirque Arlette Gruss a offert une magnifique création artistique, avec une représentation de plus de deux heures. Spectacle entre tradition et modernité, les numéros et attractions spectaculaires étaient rythmés par un son et lumière exceptionnel.

Adaptée à toute la famille, cette sortie féérique a été appréciée par les petits et les grands. Tout était réuni pour que les agents du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer en Savoie et leur famille assistent à un spectacle magique.

Emotions inoubliables et rêve, les agents ont unanimement salué cette idée originale de sortie.

Contact : **Catherine Simonin**, cheffe du service départemental d'action sociale (SDAS)/SGCD à la préfecture de la Savoie (73).

Mél. catherine.simonin@savoie.gouv.fr



Arrivée de Corinne Gruszka, conseillère technique nationale pour le service social

Depuis le 3 octobre 2022, vous occupez les fonctions de conseillère technique nationale du service social au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Mon parcours professionnel se découpe en trois grandes périodes : assistante de service social (1993 à 2002) au sein d'un organisme privé de Sécurité sociale ayant passé convention avec un service social départemental, formateur permanent dans une école mono-filière d'assistant de service social relevant de la fonction publique hospitalière (2002 à 2010), puis conseillère technique de service social dans la fonction publique d'État : ministère des Armées, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires/ministère de la Transition énergétique/Mer.

Du fait de mes différentes expériences professionnelles et des enseignements dispensés dans le cadre de plusieurs diplômes, j'ai pu développer mes compétences techniques, méthodologiques, organisationnelles et relationnelles dans des fonctions pédagogiques, hiérarchiques, transversales, d'animation et de coordination de réseaux de service social et contribuer à l'élaboration, au pilotage et à l'évaluation des politiques de service social.



Quelle vision aviez-vous jusque-là du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer ? Cette vision se confirme-t-elle depuis votre arrivée ou êtes-vous surprise de ce que vous y découvrez ?

Ma vision du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer comme structure parfaitement organisée se confirme depuis mon arrivée. Je prends connaissance de l'ensemble des organigrammes, des missions de chaque direction, service, entité..., des fonctions des différents acteurs et de leurs activités en allant à la rencontre des collaborateurs et des partenaires.

Mes premiers contacts me permettent de bien situer les différents cadres d'intervention et les champs de compétences. Je suis également surprise par la richesse des informations disponibles sur l'Intranet, une source d'informations précieuses dans le cadre d'une prise de fonctions. Je dispose également de l'appui des conseillers techniques régionaux (CTR) du réseau de service social qui me permettent de mieux appréhender les circuits internes et les modes de communication.

Quels sont les premiers travaux que vous souhaitez engager ?

Dans les premiers jours qui ont suivi mon arrivée, j'ai organisé une réunion des CTR en présentiel et une visio avec les assistants du service social (ASS). Je me déplacerai en région pour instaurer la relation avec l'ensemble des assistants de service social et pour me mettre à l'écoute des attentes et des besoins qu'ils soient individuels ou collectifs.

S'agissant des premiers travaux à engager, il me paraît primordial de construire avec le réseau de service social un système relationnel, communicationnel et procédural simple, clair et efficace dans lequel chacun trouvera sa place et confortera son rôle dans l'organisation de travail. Je souhaite que le réseau s'inscrive dans une dynamique collaborative, constructive et pro-active.

Quels sont les projets du service social que vous souhaitez porter ?

Si cette question m'apparaît encore prématurée, je souhaite que l'ensemble des travaux menés par les différents groupes de travail puissent aboutir rapidement.

J'aspire aussi à ce que le réseau de service social conforte son implication dans les systèmes collaboratifs et partenariaux au sein de l'institution, dans le respect des règles éthiques et de la déontologie professionnelle inhérente à l'exercice de la profession d'ASS.

Je souhaite enfin que le réseau de service social gagne en visibilité à tous les niveaux du territoire.

Pouvez-vous nous parler du rôle du service social et de l'aide que les assistants sociaux peuvent apporter à tous les agents du ministère ?

Le service social est un service de proximité, à disposition de l'ensemble des agents du ministère. Il importe que chaque agent du ministère trouve un interlocuteur auprès duquel il pourra exposer ses difficultés qu'elles soient personnelles et/ou professionnelles. **Les ASS, confidents nécessaires exerçant une profession réglementée, disposent d'un niveau certain d'expertise qui leur permet d'évaluer des situations complexes et de préconiser des actions visant à une amélioration des situations tant individuelles que collectives.** Le service social a une fonction d'accompagnement social fondée sur l'adhésion des personnes. Il a également une fonction de conseil aux services et d'expertise sociale qu'il est susceptible de développer à tous les niveaux de la prévention.

Enfin le service social fait preuve d'une extrême réactivité dans les situations d'événements graves survenus dans la vie professionnelle et dans la vie personnelle en apportant son aide aux agents du ministère et à leurs proches dès qu'il a connaissance de l'événement et en inscrivant ses actions à long terme.

Que souhaitez-vous mettre en place concernant la communication vers les agents du service social ? et vers les agents du ministère ?

Au sein du réseau de service social, **la poursuite des webinaires** m'apparaît nécessaire afin de permettre à tous les professionnels de bénéficier du même niveau d'informations techniques et opérationnelles pour mener ses actions dans une dynamique partenariale.

S'agissant de communication élargie, le réseau de service social doit **gagner en visibilité**. Sa contribution régulière dans la lettre de l'action sociale m'apparaît être un moyen adapté pour mieux faire connaître ses missions et ses actions en matière d'aide assurée par les professionnels du travail social.



Le départ au titre des carrières longues

Les personnes ayant commencé tôt leur carrière professionnelle, peuvent, sous certaines conditions, partir à la retraite dès 60 ans au lieu de 62 ans.

Deux conditions à remplir :

- une durée d'assurance cotisée, tous régimes confondus, égale à la durée d'assurance requise pour sa génération ;
- une condition d'âge de début de carrière : avoir validé cinq trimestres (ou quatre trimestres si l'on est né au cours du 4^e trimestre de l'année) avant la fin de l'année civile de son 20^e anniversaire.

Le départ anticipé pour « carrières longues » peut être accordé entre 60 et 62 ans, dès lors que les deux conditions ci-dessus sont remplies.

Exemple : Un agent né le 1^{er} mars 1963 et souhaitant partir à 60 ans devra remplir les conditions suivantes :

- réunir une durée d'assurance cotisée de 168 trimestres (42 ans) tous régimes confondus ;
- avoir validé cinq trimestres au 31 décembre 1983.

Si les 168 trimestres cotisés sont atteints le 1^{er} mars 2023, le départ sera possible dès cette date. Si les 168 trimestres sont atteints le 1^{er} septembre 2023, c'est à cette date que le départ sera possible.

Détermination du nombre de trimestres cotisés :

Les trimestres cotisés sont des trimestres travaillés, mais certains autres trimestres,

non travaillés, sont également pris en compte, ce sont les trimestres réputés cotisés.

Ainsi, sont pris en compte : les quatre trimestres du service national, jusqu'à quatre trimestres de chômage et jusqu'à quatre trimestres de maladie.

Les périodes de temps partiel sont comptées comme du temps plein pour le calcul des trimestres cotisés. Par contre, pour le calcul du taux de pension, ils sont comptabilisés selon la quotité de travail effectuée.

Attention, ne sont pas pris en compte dans le calcul des trimestres cotisés :

- les jours de maladie, congé longue maladie, congé longue durée, congé d'invalidité temporaire imputable (CITIS) au service accordé suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle, supérieurs aux 4 trimestres de maladie pour toute la carrière,
- les bonifications et majorations de durée d'assurance (pour enfants, services hors d'Europe, aériens, subaquatiques...),
- les périodes d'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF) accordées par le régime général,
- les congés parentaux,
- les disponibilités.

Pour calculer les trimestres cotisés, il faut tenir compte non seulement de la carrière dans la fonction publique, mais également de la carrière dans le secteur privé.



Pour obtenir votre relevé de carrière, tous régimes confondus, il faut vous rendre sur le site internet : info-retraite.fr

Attention au calcul des 168 trimestres tous régimes confondus : une année civile ne permet de ne retenir que 4 trimestres : ainsi, si vous avez validé 3 trimestres en fonction publique et 2 trimestres au régime général pour la même année, seuls 4 trimestres seront retenus.

Conseil important :

Les conditions de départ anticipé pour carrière longue sont d'application stricte ; aussi, il vous est conseillé de demander une simulation de pension au service des retraites de l'État au moins huit mois avant votre date de départ envisagée. L'ENSAP ne permet pas de réaliser des simulations de pension pour carrière longue.

Contacts et liens utiles :

ENSAP : Pour vérifier vos données de carrière et de famille : <https://ensap.gouv.fr>

SRE [service des retraites de l'État]/Rubrique « je contacte mon régime » : <https://retraitesdeletat.gouv.fr> - Tél. **02 40 08 87 65**

Portail inter-régimes : <https://www.info-retraite.fr>

RAFP : <https://www.rafp.fr>

Le numéro d'aide psychologique

Difficulté personnelle ou professionnelle, vous avez besoin de parler, d'être écouté, de partager ? Un psychologue est là pour vous soutenir.

En préfecture, en sous-préfecture, en administration centrale ou dans tout autre service relevant du Secrétariat général, le numéro vert est accessible au

0 800 738 314

Service & appel gratuits depuis un poste fixe ou mobile

Appels anonymes et gratuits depuis un poste fixe ou mobile 24 h/24 – 7 j/7.

Une plateforme accessible en ligne : www.pros-consulte.com

Possibilité de télécharger de son smartphone une application Pros-Consulte.

Retrouvez la documentation sur le site Intranet de l'action sociale dans la rubrique « Actualités » :

<http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/>





La Semaine européenne du développement durable 2022, un succès !

La mission développement durable (MDD) a été ravie de vous accueillir pour ses différents événements dans le cadre de la Semaine européenne de développement durable (SEDD).

Cette année, la SEDD s'est déroulée dans un contexte particulièrement agité. La guerre en Ukraine et la crise énergétique et économique qui en découle permettent d'accélérer les actions pour l'environnement et ont permis à la France de construire un plan de sobriété énergétique.

Pour accompagner les agents et vous permettre de prendre connaissance des pratiques et des enjeux actuels, la MDD est allée à votre rencontre autour de trois webinaires hebdomadaires présentant les actions menées dans les services administratifs, dans la gendarmerie et enfin dans la police. Vous pouvez retrouver les liens pour les replay à la fin de cet article.

Vous avez montré également votre engagement et votre esprit combatif en participant au challenge *Ma petite planète*, avec une multitude de défis accomplis. Un grand bravo à tous

les participants ! Pour clôturer le challenge, un webinaire s'est tenu le vendredi 21 octobre à 16 heures.

La MDD tenait également à remercier les participants de *L'After work végétarien* qui ont partagé un moment très convivial !

Et enfin, pour clôturer ces 3 semaines, vous avez été nombreux à suivre la conférence événement : « Le changement climatique : un risque nouveau pour le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (MIOM) ? ».

Cette conférence a permis de mieux comprendre et appréhender les enjeux d'adaptation et de transformation auxquels nous faisons face.

Le MIOM a un rôle à jouer face au changement climatique. Nous espérons que ces événements vous aideront à transformer vos pratiques en tant qu'agent et citoyen. La MDD reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.

Liens des webinaires

[Webinaire Administration](#) (code d'accès : EeWnf2vQ)

[Webinaire Gendarmerie](#)

[Webinaire Police](#)

[Webinaire du Shift Project : Décarboner l'administration publique](#)

[Replay pour la conférence : Le changement climatique : un risque nouveau pour le MIOM ?](#) (Mot de passe : RaWE6bmp)

Mél. mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr



Semaine européenne du développement durable dans la Meuse (55)

Dans le département de la Meuse, pour la Semaine européenne du développement durable, un atelier « distracteurs », à destination des agents de l'administration territoriale de l'État (ATE), en partenariat avec la cellule sécurité et éducation routière de la direction départementale des territoires (DDT) a été organisé ainsi qu'une sensibilisation à l'éco-conduite.

Focus sur l'Atelier « distracteurs »

Cet atelier visait à décortiquer le phénomène de charge mentale et son impact négatif sur l'acte de conduite.

Le Secrétariat général commun départemental (SGCD) a organisé le 29 septembre un atelier d'environ 1 heure animé par l'organisme CENTAURE.

Une vingtaine d'agents ont participé à plusieurs exercices associant écoute et/ou vision.

L'objectif de ces exercices était de montrer aux participants que, lorsque l'on cumule certaines tâches, une partie d'entre elles est partiellement ou totalement dégradée.

C'était l'occasion pour chacun d'échanger sur les différentes réponses à mettre en place afin de limiter l'impact des « distracteurs » sur la concentration au volant.

Sensibilisation à l'éco-conduite

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, une sensibilisation d'une demi-journée à l'éco-conduite a été organisée le 3 octobre pour l'ensemble des agents du périmètre ATE meusien par les Inspecteurs au permis de conduire de la DDT. Une dizaine de participants se sont inscrits.

L'objectif était de mesurer l'importance de la réduction de la consommation de carburant en alternant activités pratique et théorique.

Contact : Sophie Champouret, responsable formation, chargée du dialogue social au bureau des ressources humaines de l'action sociale et de la formation à la préfecture de la Meuse - Mél. sophie.champouret@meuse.gouv.fr





Des Journées prévention santé (JPS)

A la préfecture du Nord

Les Journées prévention santé (JPS), proposées par les mutuelles partenaires du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, sont organisées autour des thématiques « sommeil et nutrition » sur les sites d'administration centrale et déclinées sur tout le territoire depuis 2020. C'est dans ce cadre que les 28 et 29 septembre, Gilles Bousquet, Secrétaire général adjoint du SGAMI Nord, a lancé les JPS sur les sites de la cité administrative de Lille et de Fives, devant un public conquis.

Ces journées ont permis de proposer aux personnels de s'informer et de tester différents ateliers pratiques sur le thème de l'hygiène de vie, tenant compte des contraintes de la vie personnelle et professionnelle de chacun.

Les intervenants ont pu prodiguer des dépistages, conseils et méthodes pour mieux comprendre et prendre soin de son sommeil et de son alimentation : analyse de la composition corporelle, bilan alimentaire, dépistage du stress, gestion du stress, sommeil et récupération, optimisation du poste de travail. Pas moins de 6 ateliers proposés sur chaque site auxquels se sont inscrits 109 agents, 55 à la cité administrative et 54 sur le site de Fives. Cette initiative a été appréciée par les agents, qu'ils soient du SGAMI, de l'IGPN ou de l'école de police de Roubaix.

Contact : Régine Leroy, cheffe du bureau des prestations et de l'action sociale / SGCD 59. à la préfecture du Nord.
Mél. regine.leroy@nord.gouv.fr



A la préfecture de la Sarthe

A journée exceptionnelle, moyens exceptionnels !

Pour améliorer le quotidien au bureau, et participer à la qualité de vie au travail, le bureau de l'accompagnement a réuni le 21 septembre dernier sur toute une journée 6 professionnels spécialisés de la santé, notamment dans les domaines de la sophrologie, l'ergonomie ou la diététique, avec l'appui de la mutuelle Intérieure et la mutuelle générale de la Police (MGP). Sept ateliers ludiques et créatifs étaient proposés aux personnels du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer comme l'apprentissage des méthodes de relaxation, l'optimisation de son poste de travail ou encore l'équilibre alimentaire. Victime de son succès, cette journée a généré plus de demandes que de créneaux !



Des créneaux supplémentaires ont donc été proposés par le bureau de l'accompagnement, sur la pause méridienne et en soirée dans les sept ateliers, afin d'essayer de satisfaire un maximum d'agents.

Les nombreux retours positifs des participants montrent l'importance de ces actions dans la vie de la préfecture et sa participation au bien-être au quotidien.

Des premiers résultats rapides sont remontés : meilleure qualité du sommeil, identification pour certains agents des vecteurs d'amélioration de la gestion de leur corps (alimentation, stress, position au travail par exemple).

Contact : Cloé Dagault, cheffe du bureau de l'accompagnement / SGCD 72 à la préfecture de la Sarthe.
Mél. cloe.dagault@sarthe.gouv.fr

A la préfecture du Doubs

Prévention-santé, une forte attente des agents dans le Doubs !

Les ateliers organisés en préfecture du Doubs à l'occasion d'une journée prévention santé (JPS) ont fait le plein. Les animations ont rencontré un grand succès avec 117 inscriptions sur l'ensemble des 6 ateliers proposés.

Après la crise sanitaire et compte tenu des nouvelles modalités de travail avec la généralisation du télétravail, les agents ont exprimé de fortes attentes en matière de bien-être au travail.

Cette JPS s'est déroulée le 18 octobre dernier en préfecture du Doubs au profit des agents, des sous-préfectures et du Secrétariat général commun départemental (SGCD). Cette manifestation a été organisée localement par le pôle « Accompagnement de l'agent » du service des ressources humaines du SGCD en lien et en partenariat avec la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP)/DRH/SG et les mutuelles MGP et Intériale.



Cinq professionnels ont animé des ateliers individuels ou en groupe sur les thèmes de l'ergonomie, de la nutrition, de la gestion du stress et du sommeil. Ils ont conseillé les agents afin de les aider à modifier leur posture sur le poste de travail, à mieux manger au quotidien pour être en bonne santé et des techniques de récupération brève leurs ont été présentées pour être en forme et concentrés toute la journée.



Victimes de cet engouement, tous les agents intéressés n'ont pas pu s'inscrire, l'organisation d'autres JPS est ainsi d'ores-et-déjà envisagée dès 2023.

Contact : Séverine Gauthier-Amrani, cheffe de pôle accompagnement de l'agent / SGCD 25 à la préfecture du Doubs.
Mél. sgc-action-sociale@doubs.gouv.fr

A la direction zonale des compagnies républicaines de sécurité (DZCRS) du Nord

Le 7 octobre 2022 s'est tenue une journée prévention santé (JPS) à la DZCRS du Nord à Lambersart. Cette manifestation a été organisée par la DRCPN/SDPAS en partenariat avec les mutuelles MGP et Intériale, la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN) et la GMF.

Plusieurs ateliers ont été mis en place par les différents intervenants avec un programme adapté aux CRS : ergonomie des postes de travail et des véhicules, port de l'équipement de façon équilibrée, dépistage et gestion du stress, bilan alimentation, analyse de la masse corporelle et combiné policier (course et tir laser).

Les ateliers ont permis d'apporter des conseils avisés aux fonctionnaires et la journée a été très appréciée.

La veille à 21 h 00 lors de leur prise de service, 15 policiers « nuiteux » de la CRS autoroutière des 4 cantons à Lezennes, ont pu bénéficier du module qui leur était dédié. Un professionnel du sommeil, de la nutrition et des troubles musculo-squelettiques leur a prodigué des conseils visant à mieux récupérer en adaptant les cycles de repos et de sommeil.

L'ensemble du personnel remercie les intervenants et les professionnels pour la réussite de cette journée.

Pour de plus amples informations : DRCPN/SDPAS/BPQVT/Pôle Partenariats au **01 80 15 48 49** ou **01 80 15 46 81**.



Les offres de séjours ADOSOM déjà en ligne pour 2023

Séjours au Windsor (Cannes)



« Offre éphémère » du 25 février au 11 mars / 14 nuits / Pension complète (PC) / 2 pers. / **1 450 €** et 1 pers. / **990 €**.

« Vacances de printemps » du 8 avril au 06 mai / PC / 2 pers. / **800 € à 950 €**.

« Semaine relaxation » du 3 au 10 juin / PC / 2 pers. / **1 100 €** et 1 pers. / **900 €**.

« L'été avant l'été » du 7 au 14 mai / PC / 2 pers. / **790 € à 950 €**.

« Le Windsor déroule le tapis rouge » du 26 au 29 mai / Demi-pension / 2 pers. / **320 € à 380 €**.

« Promenade d'automne » du 30 septembre au 21 octobre / PC [7 nuits offertes] / 2 pers. / **1 700 €** et 1 pers. / **1 550 €**.

Séjours au Bellevue (Châtel-Guyon)



« Offre éphémère » du 25 mars au 1^{er} avril / 14 nuits / Pension complète (PC) / 2 pers. / **1 370 €** et 1 pers. / **980 €**.

« Vacances de printemps » du 8 avril au 06 mai / PC / 2 pers. / **800 € à 950 €**.

« Le Bellevue vous offre le péage » du 18 au 25 mai / PC / 2 pers. / **850 € à 800 €**.

« Le Bellevue fête le Jazz » du 25 mai au 1^{er} juin / PC / 2 pers. / **990 € à 880 €**.

« Séjour papouilles » du 7 au 13 juin / 2 pers. / PC / **1 200 € à 900 €** / Soins thermaux (5 séances comprises)

« Séjour découverte » du 1^{er} au 8 septembre / PC / 2 pers. / **1 050 €** et 1 pers. / **850 €**.

« Vous êtes Curiste » du 3 au 30 septembre / PC / 2 pers. / **1 250 €** et 1 pers. / **980 €**.

Attention ! Voir conditions sur le site.

Nouveautés :

Protocole de réservation :

<https://www.adosom.fr/reservation/protocole-reservation>

Présentation de l'hôtel Bellevue à disposition des adhérents et ouverture le 2 avril 2022 :

<https://www.adosom.fr/bellevue>

Une voiture « ZOË » de location au pied de la résidence :

<https://www.adosom.fr/actualites/zoe-electrique-a-disposition>

Louer votre vélo électrique ou trottinette à tarif préférentiel :

<https://www.adosom.fr/actualites/location-velo-trottinette-electrique>

Information utile pour nos partenaires (AMOPA, C.N.R.M, J-MOULIN, AGUESSEAU, ANMONM, OTAN...), l'adhésion ADOSOM 2023 de **27 €** est désormais obligatoire.

Cure thermale de 21 jours à l'hôtel Bellevue (Châtel-Guyon)

Tarifs exceptionnels pour les militaires actifs, OPEX, retraités ou anciens combattants.

Séjour du 9 septembre au dîner au 30 septembre 2023 au petit déjeuner.

- **980 €** pour 1 pers. au lieu de 1200 €.

- **1 250 €** pour 2 pers. au lieu de 1450 €.

Renseignements et réservations par mél :

reservation@adosom.fr ou au **09 73 04 14 63**.

<https://www.adosom.fr/reservation/reservation-bellevue>

Renseignements et réservations par mél :

reservation@adosom.fr ou au **09 73 04 14 63**.

Site Internet de l'ADOSOM : <https://www.adosom.fr/>

Retrouvez-vous sur : [Facebook](#)

Les 4 gestes barrières à garder



Se laver les mains régulièrement



Éternuer ou tousser dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est fragile ou pour se protéger dans les lieux à forte affluence

Séjours jeunes hiver



Les réservations pour les séjours jeunes ouvrent à partir du lundi 14 novembre. Vous retrouverez la sélection pour vos enfants sur les vacances d'hiver sur le site de la fondation : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/sejours-jeune/>

Thermes de Saint-Malo



Tarifs préférentiels fondation Jean Moulin, pour Noël offrez un Bon «Thalasso» !

Escapade « Thalasso » 2 jours, 2 nuits à l'hôtel Antinea 3* à Saint-Malo (4 soins par personne, par jour, en demi-pension, chambre opposée mer, accès Aquatic), à partir de 900 €.

<https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/bien-etre/thermes-de-saint-malo/>

Visites culturelles

Venez découvrir ou redécouvrir les musées parisiens accompagné d'un guide conférencier en partenariat avec Point Parole. Les prochaines visites sont le 26 novembre au Centre Pompidou et le 17 décembre au Musée d'Orsay.

Retrouvez les informations sur : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/culture/musees-visites/>

Odalys



Profitez de nos tarifs préférentiels avec ODALYS !

- **10 % sur l'hébergement*** : toutes destinations et toutes dates, cumulable avec une sélection de promotions sur Internet.

Jusqu'à -28%** : avec le cumul des promotions du catalogue.

Bonification ANCV 100 € = 110 € (bénéficiez de 10 € de réduction par tranche de 100 € réglées en chèques-vacances).

Vous trouverez également des tarifs préférentiels sur les forfaits remontées mécaniques, la location du matériel de ski, les cours de ski (sur une sélection de résidences et de stations à certaines dates).

* -10% sur l'hébergement (résidences, hôtels et chalets) et restauration, dans la limite du stock alloué à cette offre.

** Jusqu'à -28 % uniquement sur l'hébergement sur un stock dédié, en cumulant les 10 % avec l'offre 2 semaines consécutives à la mer et à la campagne, selon dates et destinations.

<https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/odalys/>

MMV

Les offres **Happyski** sont de retour, en réservant votre séjour ski **avant le 15 décembre**, bénéficiez des offres **Happyski** : votre séjour dès 89 € sur une sélection de périodes et destinations, cumulable avec votre remise partenaire.

<https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/mmv/>



Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour lire la lettre de l'action sociale chez vous ?

Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur avec la lettre d'action sociale et l'Acturetraite ?

Une solution : adressez-nous votre adresse électronique personnelle sur la boîte : action.sociale@interieur.gouv.fr avec vos nom, prénom et votre position administrative (en activité ou en retraite).

Vous recevrez ainsi les lettres électroniques « Action sociale Infos » mensuelle et « Acturetraite » annuelle et serez informé(e) régulièrement de l'actualité sociale ministérielle et interministérielle.



> **DuoDay**
> **17 novembre 2022**

Ce rendez-vous annuel permettra à nouveau au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer de découvrir les compétences ainsi que les qualités professionnelles des travailleurs handicapés participant, et de proposer des parcours d'insertion vers des recrutements.

Pour tous ceux qui souhaitent proposer cet accueil, faites-vous connaître auprès de votre **correspondant handicap local** ou si vous êtes en poste en administration centrale, adressez un mél à : handicap@interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus : www.duoday.fr



> **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées**
> **Du 14 au 20 novembre 2022**

Pour en savoir plus : <https://www.semaine-emploi-handicap.com/>

Au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer :

• **Postuler aux offres de recrutement** : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/travailleurs-handicapes/avis-de-recrutement-travailleurs-handicapes>

• **Déclarer son handicap (RQTH) pour bénéficier d'aides et de droits sur le site Intranet de l'action sociale/Handicap** : <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/handicap>



> **Jeudi 24 novembre 2022, Journées prévention santé (JPS) à la préfecture de la Haute-Saône (70)**

La préfecture de la Haute-Saône organise une JPS avec au programme des ateliers sur le thème de l'alimentation, l'ergonomie et l'hygiène de vie.



> **Vaccination contre la grippe saisonnière !**

> **La campagne 2022-2023 de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté depuis le 18 octobre 2022**

Pour connaître les dates et toutes les informations concernant les prises de rendez-vous en administration centrale et en préfectures, connectez-vous sur le site Intranet de l'action sociale / Actualités à la Une : actionsociale.interieur.ader.gouv.fr



A LA SDPAS/DRCPN

Départ :

Christine OUVRARD, instructrice à la mission d'accompagnement des blessés (MAB), qui a rejoint l'équipe DIALOGUE 2 à la DRH/MGHRH.

Arrivées :



Christine CHARETON, adjointe à la cheffe du pôle dialogue social au bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (BPQVT).



Dr Michel GROUD, adjoint au chef du service médical statutaire (SMS).



Teofilo MONTERO, instructeur au groupe d'assistance aux policiers victimes (GAPV).